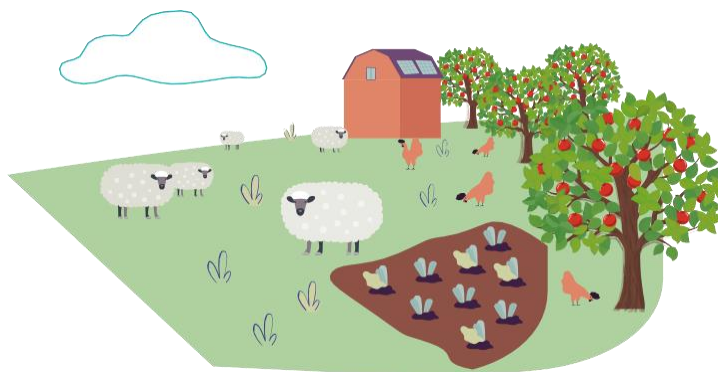




Marc Houdin

- 1 associé
- Dourdan, Essonne (91)
- Production légumière : tomates, asperges, pommes de terre
- Troupeau bovin de race Wagyu
- Conventionnel



Avec Bing
© GeoNames, Microsoft, TomTom

« Pâturage des inter-rangs d'asperges pour éviter de recourir au désherbage mécanique »



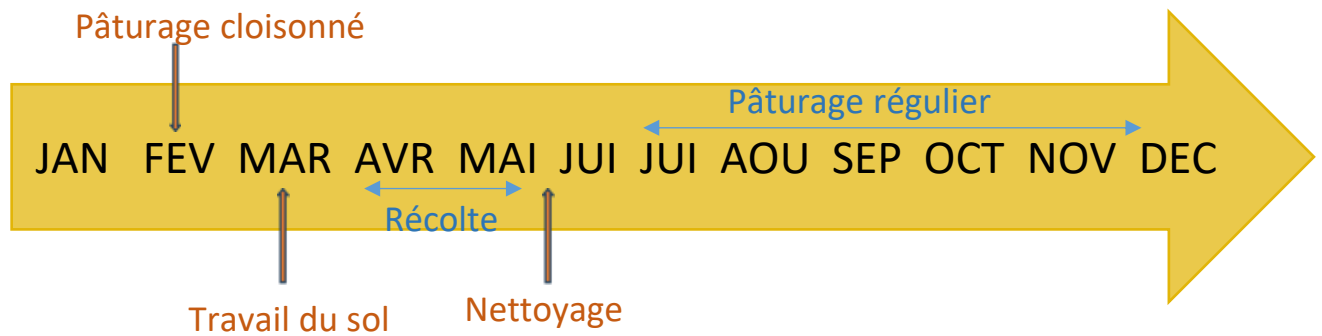
Les motivations

Motivations techniques et économiques

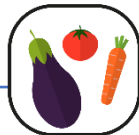
- Gestion de l'enherbement des inter rangs de l'aspergeraie. En effet le désherbage est chronophage et onéreux.

Motivation systémique

- Association de deux systèmes de production complémentaires, il aimerait à terme essayer de monter une troupe ovine qui viendrait dans ses serres de tomates.



Atelier végétal



maraichage

- SAU : aspergeraie d'1,5 ha, 4 ha autres légumes de plein champ, 0,5 ha Serres de tomates et 82 ha de prairies
- Conduite en conventionnel sans phytosanitaire ni engrais minéral

Atelier d'élevage



élevage bovin

- Effectif : 25 UGB
- Race Wagyu
- Conduite à l'herbe
- Un vêlage par an
- Insémination artificielle uniquement

Passage régulier des bovins dans l'aspergeraie pour éviter d'avoir à réaliser des désherbages mécaniques

Comment pilotez-vous cette pratique ?



Conduite des animaux

- Troupeau Bovin de race Wagyu de l'éleveur
- Troupeau au pâturage toute l'année
- Clôture installée autour des parcelles de pâtures et de l'aspergeraie
- Surveillance quotidienne, le parcellaire est autour du logement de l'éleveur.

Conduite de l'aspergeraie

- Asperges vertes implantées à 20 cm de profondeur en 2018 avec un inter-rang de 2 m
- Travail du sol en surface au début de la pousse (vérifié par un test bêche courant mars) :
 - Canadien à 8-10 cm sur l'entre rang
 - 1 an sur 2 passages de cover-crop sur le rang
- Récolte pendant 5 semaines entre avril et mai
- Nettoyage de fin de récolte au rotatif sur le rang

Pilotage

- En février : passage des bovins pour un désherbage complet de la parcelle en cloisonnant la parcelle
- Suite à la récolte des asperges, dès que les plants d'asperges ont atteints le stade buisson de 40 cm, passage régulier des bovins pour désherber la parcelle en maintenant l'accès à la prairie. L'accès est plus ou moins long en fonction de la disponibilité de l'herbe. Retour des animaux dès que possible jusqu'en décembre.

Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



Technique

- Gain de temps pour gérer la parcelle
- Le trèfle semé dans l'inter-rang pour limiter les mauvaises herbes sert également de fourrage pour les bovins et par sa grande appétence permet de les attirer dans la parcelle

Economique

- Réduction du cout de carburant
- Réduction du cout du travail
- Fourniture de fourrage pour le bétail

Social

- Charge de travail diminuée et mieux répartie dans l'année

Environnemental

- Permet d'éviter l'utilisation du round-up



Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



Technique



- Très satisfait du point de vue de la gestion de l'enherbement de la parcelle

Economique



- Très satisfaisant, c'est l'objectif numéro 1
- Réduction des couts de travail et fourniture de fourrage

Social



- Le public a du mal à comprendre la pratique, une forte communication sur les marchés est nécessaire

Environnemental



- Satisfait, diminution de l'emploi des herbicides

Quelques points de vigilance



- Cette pratique n'est possible que pour les asperges vertes plantées sans talus
- Attendre que les rangs d'asperge soit au stade buisson pour cloisonner des bandes d'herbes, mais ne pas trop les laisser monter pour éviter qu'ils soient abîmés en cas de passage des animaux entre les inter-rangs.

Des conseils pour réussir



Surveillance

- Il faut suivre le niveau d'herbe au quotidien pour s'assurer que la parcelle ne s'abîme pas avec le temps et que les bovins ne s'intéressent pas aux buissons d'asperges.

Avoir un inter rang assez large

- Il faut minimum 2 m d'inter rang pour garantir le passage des animaux sans prendre de risque pour les asperges

Attendre que l'aspergeraie soit bien implantée

- Il faut attendre 3 ans pour que l'aspergeraie soit bien implantée avant de l'exposer au passage des bovins.



Rédaction : Thomas MAHEO - Chambre d'Agriculture de région Ile de France – thomas.maheo@idf.chambagri.fr

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – paola.salazar@inrae.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE